



## MAGAZINE L'AVIRON

### CONVENTION ABONNEMENT AUTOMATIQUE

Je soussigné(e) : .....

Président(e) du club : .....

Je souhaite prendre un abonnement automatique pour tous les licenciés A de mon club.

Dès réception de cette convention à la FFSA, chaque licence saisie par le club sera couplée d'un abonnement pour 7 numéros au magazine l'Aviron.

Le tarif facturé sera fonction de la formule d'abonnement choisie par le club :

- 16 € pour les clubs ayant souscrit une convention d'abonnement collectif et ayant saisi au moins 40 abonnements durant l'année 2003.
- 26 € pour tout autre abonnement.

J'autorise la F.F.S.A à débiter le compte licences du club du montant des abonnements pris pour les adhérents de ma structure.

Date : ..... Signature : .....

Cachet du club :



**MAGAZINE L'AVIRON**

**CONVENTION**

**ABONNEMENT COLLECTIF 2003**

Je soussigné(e) : .....

Président(e) du club : .....

souhaite souscrire pour l'année 2003 un abonnement collectif au magazine l'aviron.

Le club s'engage à prendre au minimum 40 abonnements au cours de l'année 2003.

Le tarif, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 (applicable rétroactivement à compter de cette date), est de 16 € par abonnement. Le décompte définitif sera effectué au 31 décembre 2003.

Les règlements sont débités du compte licence du club sur le Minitel.

Date : ..... Signature : .....

Cachet du club :